nucléaires prenaient l'initiative de mieux respecter les obligations que leur impose le Traité sur la non-prolifération, nous les signataires, pourrions plus facilement tenter de convaincre d'autres pays de signer. Il faudrait, sans aucun doute, trouver des moyens supplémentaires d'inciter les États du tiers monde à renoncer aux armes nucléaires. C'est pourquoi il nous faut établir un rapport direct entre le désarmement et le développement. Les deux éléments du programme que je viens d'exposer portent sur la dimension planétaire de la sécurité à l'ère nucléaire. La question du déséquilibre actuel entre les forces classiques des deux camps est revenue fréquemment dans mes entretiens avec les dirigeants européens. Les forces classiques du Pacte de Varsovie étant nettement supérieures à celles des pays de l'OTAN, on craint en Europe de l'Ouest que les pays du Pacte ne soient tentés de miser sur cette supériorité pour risquer une attaque ».

. l'étude des moyens visant à rétablir

un équilibre plus raisonnable entre les forces classiques : « La solution simple mais coûteuse serait d'augmenter les forces classiques des pays de l'Ouest jusqu'à ce qu'elles rejoignent celles du Pacte de Varsovie. Ce serait un pis-aller car la façon la plus intelligente de procéder serait que les deux camps réduisent leurs forces classiques à des niveaux mutuellement acceptables. C'est cet objectif que nous poursuivons depuis dix ans dans le cadre des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, qui se déroulent à Vienne. Or, les choses avancent à un rythme beaucoup trop lent, et il reste des questions cruciales à trancher. C'est pourquoi j'ai exploré avec mes interlocuteurs les moyens de débloquer les négociations de Vienne en leur imprimant un vigoureux élan politique. Une autre négociation s'ouvrira à Stockholm. Il importe d'éviter qu'elle s'enlise dans les disputes de procédure ou le jargon technique. J'ai donc proposé qu'on examine les avantages d'une présence politique à un haut niveau, dès l'ouverture des discussions. »

. l'interdiction des essais et du déploiement de systèmes anti-satellites à haute altitude : « Aucune des superpuissances n'a encore mis au point un système anti-satellites à haute altitude. Une interdiction de le faire est donc encore possible. De tels systèmes seraient extrêmement déstabilitateurs parce qu'ils menacent les moyens de communications essentiels pour gérer les crises et qu'un pays privé de tels moyens pourrait céder à panique et riposter à l'aveuglette ».

Enfin, le premier ministre Trudeau entend soumettre « en temps opportun et aux autorités compétentes » des documents en vue de la conclusion de trois ententes internationales visant à :

- interdire le déploiement de systèmes anti-satellites;
- limiter la mobilité excessive des missiles intercontinentaux;
- exiger que tout nouveau système d'armements stratégiques soit vérifiable par des moyens tels que les satellites.

déc

Rai

ral Té mé

CO

Ot

du

gra

fia

pu

ur

er

## Luis Ramiro Beltrán lauréat du prix McLuhan Téléglobe Canada

Luïs Ramiro Beltrán, journaliste né en Bolivie et l'un des plus éminents spécialistes de la communication en Amérique latine, a remporté le prix McLuhan Téléglobe Canada, attribué pour la première fois cette année.

Ce prix international prestigieux, d'une valeur de 50 000 \$, a été créé en 1983 — Année mondiale des communications — par la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



Parmi les personnalités qui ont assisté à l'annonce de la création du prix McLuhan, le 18 janvier 1983, se trouvaient (dans l'ordre habituel) : le président-directeur général de Téléglobe Canada, M. Jean-Claude Delorme, le ministre des Communications, M. Francis Fox, Mme McLuhan, et le président de la Commission canadienne pour l'UNESCO, M. Vianney Décarie.

(UNESCO), en collaboration avec Téléglobe Canada qui en assure le financement. Il sera offert tous les deux ans.

Le nom du lauréat a été rendu public le 7 novembre à la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris, par le chef de la délégation canadienne, M. Jean-Luc Pepin, ministre d'État aux Relations extérieures.

Le président-directeur général de Téléglobe Canada, M. Jean-Claude Delorme, qui a participé de Montréal, par satellite, à la conférence de presse tenue à Paris, a signalé l'importance internationale du prix. « Les télécommunications internationales, a-t-il déclaré, peuvent jouer un rôle de premier plan dans le rapprochement des peuples. »

Le prix McLuhan Téléglobe Canada a pour but de récompenser un particulier ou une équipe dont l'œuvre aura mieux fait comprendre l'influence que les médias et les techniques de la communication exercent sur la société en général et sur la vie culturelle, artistique et scientifique en particulier.

Un jury composé de cinq personnalités canadiennes a choisi le lauréat parmi les candidats proposés par 28 Commissions nationales pour l'UNESCO. Présidé par M. Malcolm Ross, ce jury comprenait Mme Betty Zimmerman et MM. Harry J. Boyle, André Bureau et Fernand Seguin. L'UNESCO a accepté de parrainer le prix en permanence.

M. Edward Schreyer, gouverneur géné-